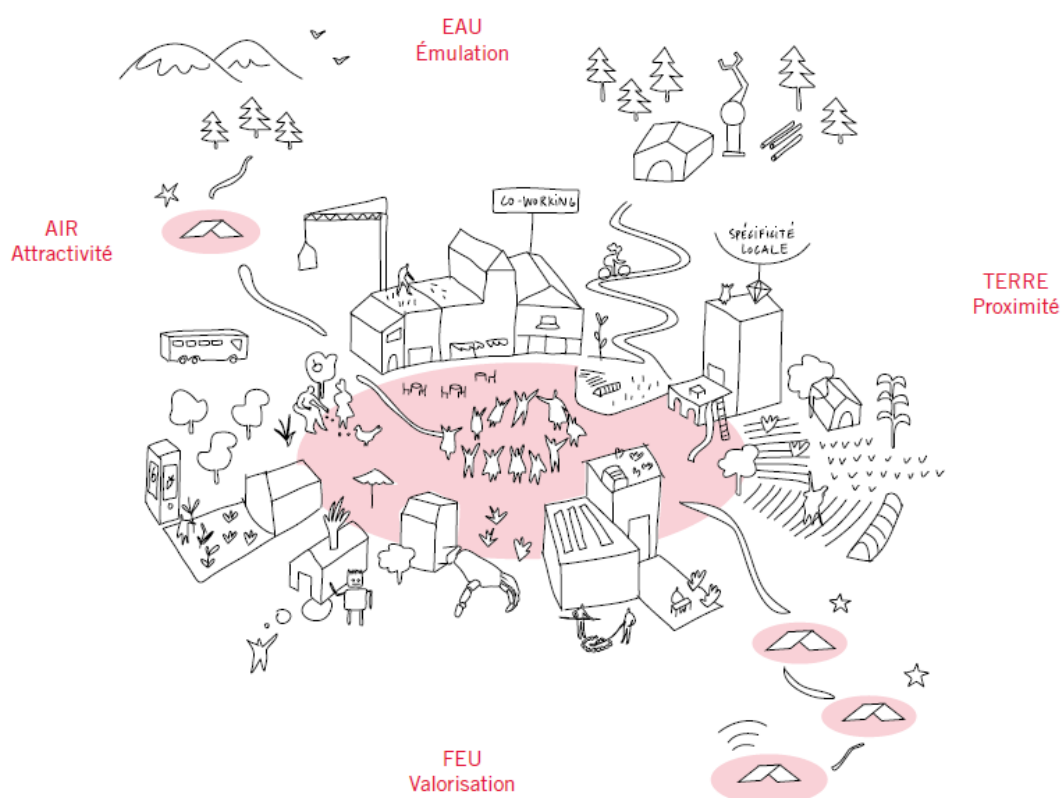




Un réseau de projets et de partage pour favoriser la transition économique, écologique et sociale de l'Arc jurassien



Dossier NPR (PMO Arc jurassien 2024-2027)

arcjurassien.ch

La Chaux-de-Fonds, le 28 avril 2026 (version publique)

Résumé

ARC LAB est un réseau **de partage et d'expérimentation** pour favoriser la transition économique, écologique et sociale de l'Arc jurassien. Il entend favoriser l'économie locale, mutualiser les ressources, faire circuler les richesses, et améliorer l'attractivité résidentielle et économique de l'Arc jurassien. Les études et diagnostics intercantonaux menés depuis de nombreuses années, notamment le **PHR Economie présenteielle 2017-2019**, ont en effet relevé l'enjeu pour l'Arc jurassien de mieux assurer la captation des revenus et de développer des activités économiques orientées sur les marchés locaux et régionaux. ARC LAB s'empare ainsi de l'évolution de la **Nouvelle Politique Régionale (NPR)** qui permet de soutenir des démarches en lien avec l'**économie locale**, thématique au cœur des stratégies de développement régional. Dans ce contexte de nouvelles possibilités, ARC LAB s'inscrit comme une **initiative exploratoire**.

ARC LAB découle également d'une volonté de concrétisation de la **Vision stratégique Arc jurassien 2040**, selon laquelle l'Arc jurassien doit assumer son hétérogénéité et tirer parti de ses spécificités locales pour renforcer sa dynamique générale. Les initiatives locales conduites au sein des différents espaces fonctionnels et régions qui sous-tendent l'Arc jurassien représentent un terreau favorable pour le développement régional à l'échelle de l'Arc jurassien. Une meilleure coordination des acteurs régionaux et des initiatives locales est dès lors un levier d'action qu'il est important de renforcer. En ce sens, ARC LAB entend développer l'**animation territoriale suprarégionale** de l'Arc jurassien et offrir un espace d'expérimentation propice à l'émergence de projets générateurs de valeur ajoutée régionale.

Porté par arcjurassien.ch, en collaboration avec les associations régionales réunies au sein d'un comité de pilotage, le projet ARC LAB se décline en trois actions :

1. **Réseaux de partage** - Favoriser l'interconnaissance entre acteurs régionaux, diffuser les bonnes pratiques et identifier les potentiels de développement ;
2. **Chèques ARC « Expertise »** - Récolter et accompagner les opportunités de projets pour favoriser leur concrétisation ;
3. **Chèques ARC « Expérimentation »** - Soutenir financièrement des expérimentations suprarégionales innovantes.

Pour répondre aux défis régionaux de l'Arc jurassien, ARC LAB propose une approche multithématique. Celle-ci est construite à partir des cinq tendances régionales relevées par le diagnostic de la Vision stratégique Arc jurassien 2040 : **1. Changement climatique – Développement durable ; 2. Évolution sociétale – Économie du partage ; 3. Économie – Innovation ; 4. Économie du tourisme ; 5. Mobilité.**

Ces enjeux régionaux sont priorités dans le cadre du projet afin de répondre aux objectifs NPR en termes de valeur ajoutée, de favoriser le développement de l'économie locale et de s'inscrire en complémentarité avec l'écosystème régional existant.

À terme, la réalisation des objectifs du projet contribuera aux **impacts du PMO Arc jurassien 2024-2027**, à savoir :

- Les échanges économiques dans l'Arc jurassien et la circulation de la richesse créée sont intensifiés. Les dépendances extérieures sont limitées et les circuits-courts favorisés ;
- L'identité de l'Arc jurassien est promue et l'attractivité en tant que lieu de vie, de travail et d'innovation est renforcée.

Table des matières

Abréviations	4
Définitions	5
1. Contexte de la démarche	6
L’Arc jurassien	6
Projet pilote « PHR Economie présentielle 2017-2019 »	6
Vision stratégique 2040 de l’Arc jurassien	7
La Nouvelle Politique Régionale	8
Le PMO Arc jurassien 2021-2027	9
Les association régionales	10
2. Objectifs et champs d’action	12
4. Enjeux thématiques.....	18
4. Partenariat et gouvernance.....	25
5. Calendrier	25
6. Conclusion	26
Annexe 1 : Inventaire des acteurs régionaux de l’Arc jurassien (liste non exhaustive)	27

Abréviations

ADAEV	Association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux
ADNV	Association pour le Développement du Nord Vaudois
AJC	Association jurassienne des communes
ARI-SO	Association Réseau Innovation Suisse Occidentale (ARI-SO)
CAAJ	Centre d'Apprentissage de l'Arc Jurassien
Jb.B	Jura bernois.Bienne
LIM	Loi fédérale sur l'aide aux investissements
NPR	Nouvelle Politique Régionale
MICE	Le tourisme d'affaires (<i>Meetings, Incentives, Conferencing, Exhibitions</i>)
PHR Économie	Programme pilote Territoire d'action Economie
PMEs	Petites et Moyennes Entreprises
PMO Arc jurassien	Programme intercantonal de Mise en œuvre de la politique régionale pour l'Arc jurassien
RVAJ	Réseau des Villes de l'Arc jurassien
SECO	Secrétariat d'état à l'économie

Définitions

L'économie locale (selon OpenAI) :

L'économie locale désigne l'ensemble des activités économiques qui se déroulent dans une zone géographique spécifique, comme une ville, une région ou une communauté. Elle inclut toutes les entreprises, les travailleurs, les services et les échanges qui contribuent directement au développement économique de cette zone.

L'économie locale repose souvent sur des PME, des artisans, des agriculteurs et des producteurs locaux, qui fournissent des biens et services directement à la population de la région. Les caractéristiques principales de l'économie locale sont :

- 1) Circulation des ressources au niveau local : Les revenus générés dans la région sont souvent réinvestis dans la communauté, renforçant ainsi le tissu économique local ;*
- 2) Développement durable : En favorisant les circuits courts et en réduisant les intermédiaires, l'économie locale contribue à une empreinte écologique moindre ;*
- 3) Création d'emplois locaux : En soutenant les entreprises locales, on favorise la création et le maintien d'emplois dans la région ;*
- 4) Renforcement de la résilience économique : Une économie locale forte peut mieux résister aux crises économiques globales en étant moins dépendante de marchés extérieurs ;*
- 5) Identité et lien social : Les échanges économiques locaux renforcent le sentiment d'appartenance à une communauté, ce qui peut favoriser des liens sociaux plus solides.*

L'animation territoriale (selon OpenAI) :

L'animation territoriale est un processus dynamique visant à mobiliser les acteurs locaux et à stimuler le développement intégré et durable d'un territoire donné. Elle repose sur la participation citoyenne, la coordination des initiatives locales et la promotion d'actions concertées en faveur du développement économique, social, culturel et environnemental. En encourageant l'engagement des habitants, des entreprises et des institutions locales, l'animation territoriale cherche à renforcer la cohésion sociale, à valoriser le patrimoine local, à soutenir l'entrepreneuriat, et à promouvoir la qualité de vie et la durabilité du territoire.

Suprarégional (selon Perplexity.ai):

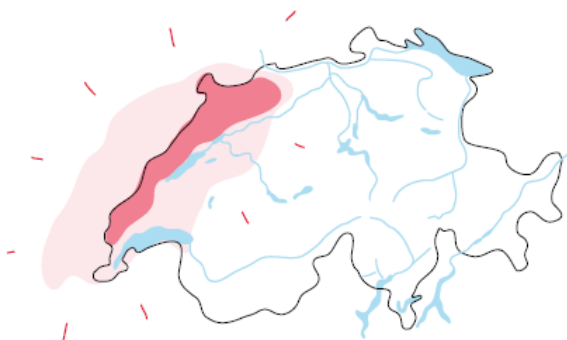
Suprarégional désigne ce qui se situe ou s'organise au-dessus des régions, c'est-à-dire qui dépasse le cadre d'une seule région pour concerner un territoire plus vaste, englobant plusieurs régions ou zones administratives.

Dans le cadre du projet ARC LAB, ce terme est utilisé pour ce qui concerne des régions d'au moins deux cantons, donc ce qui dépasse la portée d'un canton ou d'une région spécifique.

1. Contexte de la démarche

L'Arc jurassien¹

Géographiquement, le massif karstique du Jura en forme de croissant s'étend sur près de 300 kilomètres, du département de l'Isère au canton de Schaffhouse, à cheval sur les bassins versants du Rhône et du Rhin. La ligne ouest-est la plus large se situe entre les villes de Besançon et de Yverdon-les-Bains. **Ce massif montagneux est plus communément appelé l'Arc jurassien**, un espace économique et fonctionnel dont le cœur se situe entre le Grand Genève et l'agglomération bâloise. Il est doté de sous-espaces homogènes avec des structures économiques plus ou moins semblables.



Institutionnellement, l'Arc jurassien est fragmenté entre la France et la Suisse. En France, il concerne essentiellement la Région Bourgogne-Franche-Comté. En Suisse, **il englobe principalement les cantons de Berne, du Jura, de Neuchâtel et de Vaud qui se sont doté d'un organe de coopération, au travers de l'association arcjurassien.ch**. Cette dernière est en charge notamment de la gestion opérationnelle du Programme intercantonal de Mise en œuvre de la politique régionale (PMO) Arc jurassien dont l'objectif est de soutenir des projets innovants, collaboratifs et structurants à même de répondre aux enjeux communs de cette région.

Économiquement, l'Arc jurassien constitue une niche économique. En Suisse, il s'agit encore d'une **région hautement industrialisée spécialisée dans les microtechniques et l'horlogerie**. Ce tissu économique est principalement composé de Petites et Moyennes Entreprises (PMEs) caractérisées par leur dynamisme et leur capacité d'innovation. L'industrie fait face à **un manque de main d'œuvre qualifiée** en raison d'une forte concurrence des centres urbains en terme d'attractivité. Les crêtes de l'Arc jurassien et les sites naturels d'exception représentent **un grand potentiel pour le développement du secteur touristique et pour favoriser l'attractivité résidentielle**. Toutefois cette topographie singulière représente **un défi en termes de mobilité et d'échanges entre les différents sous-espaces**. De plus l'Arc jurassien partage 230 kilomètres de frontière avec la France, ce qui induit **des enjeux spécifiques en termes de développement économique liés notamment à l'emploi et à la consommation**.

Projet pilote « PHR Economie présentielle 2017-2019 »

Malgré une intense activité industrielle et un secteur touristique relativement développé, l'Arc jurassien peine à capter les revenus créés sur son territoire. De 2017 à 2019, arcjurassien.ch et le Réseau des Villes de l'Arc jurassien (RVAJ) ont mené un projet pilote dans le cadre du programme fédéral PHR Economie, conjointement avec plusieurs autres acteurs du développement régional. L'objectif était d'améliorer la captation des dépenses sur le territoire pour répondre au paradoxe économique que connaît l'Arc jurassien : malgré le dynamisme de son industrie d'exportation, créatrice de richesses, ce territoire tend à s'appauvrir et ne parvient pas à capter suffisamment les dépenses effectuées par les ménages et les entreprises. La réalisation du projet a permis de construire un cadre théorique général schématisant le processus de captation et de fuites des richesses. **Les conclusions du projet démontrent que le développement cohérent du territoire ne peut être uniquement pensé en termes de soutien à l'économie d'exportation. Les conditions cadres du développement économique doivent également prendre en considération le renforcement de l'économie locale.**

¹ Les éléments de ce chapitre sont un résumé du PMO Arc jurassien 2024-2027 et des différentes analyses territoriales menées depuis 1996 à l'échelle intercantonale.

Forte de l’ensemble des constats et prenant appui sur les différentes analyses territoriales réalisées depuis 1996 à l’échelle intercantonale, **arcjurassien.ch** et le RVAJ, avec l’appui du Secrétariat d’Etat à l’économie (SECO), ont souhaité se doter d’une *Vision stratégique pour l’Arc jurassien à l’horizon 2040*. Publiée en 2022, cette Vision a pour ambition de réunir autour d’un **récit commun** les nombreux acteurs et périmètres de collaboration qui fragmentent l’Arc jurassien. **L’ambition n’est pas d’unifier mais de fédérer les forces du territoire.** L’Arc jurassien doit ainsi **assumer son hétérogénéité et tirer parti de ses spécificités locales pour renforcer sa dynamique générale.** Ainsi, la vision reprend les forces et faiblesses du territoire en listant les défis et atouts sur lesquels il convient d’agir collectivement à l’échelle intercantonale. Afin de parvenir à un état futur souhaité, elle s’appuie sur **quatre piliers pour relever les défis qui se posent à la région :**

- **Proximité - Terre :** *Utiliser les ressources locales ; Répondre à des besoins locaux ; Renforcer l’intensité de la vie sociale, économique et culturelle de l’Arc jurassien ; Contribuer à la transition écologique, économique et sociale de l’Arc jurassien.*
- **Valorisation - Feu :** *Créer des nouvelles synergies entre les secteurs ; Développer de nouveaux produits et services pour l’économie et la population locale ; Valoriser les ressources humaines et naturelles de l’Arc jurassien.*
- **Attractivité – Air :** *Partager les connaissances, les expériences, les succès et les échecs ; Améliorer la visibilité et l’attractivité de l’Arc jurassien.*
- **Émulation – Eau :** *Mobiliser une grande diversité d’acteurs ; Donner envie à d’autres de réaliser des projets / avoir un effet d’entraînement ; Contribuer à façonner et faire exister ce grand territoire.*

La vision est façonnée par ces quatre éléments, lesquels incitent à penser de manière transversale et non cloisonnée. **Un mélange équilibré de ces éléments au sein des projets d’intérêts régional/local impulsés à travers tout l’Arc jurassien permettra de tisser un réseau qui sera la vitrine de l’Arc jurassien, favorisant ainsi son rayonnement et renforçant son attractivité.** Ces projets sont conceptualisés dans la Vision sous le nom de « ARC LAB ». Leurs complémentarités et leurs collaborations sont des aspects clés pour adapter le territoire de manière inédite à un contexte économique pouvant évoluer très vite.



TERRE
Proximité



FEU
Valorisation



AIR
Attractivité



EAU
Émulation

La Nouvelle Politique Régionale

En 2008 La Nouvelle Politique Régionale (NPR) remplace la loi fédérale sur l'aide aux investissements LIM. La NPR, basé sur la loi fédérale sur la politique régionale de 2006, **soutient les régions de montagne, les régions rurales et les régions frontalières dans leur développement économique et dans la maîtrise de leurs changements structurels**. Elle contribue à la création et la sauvegarde d'emploi dans ces régions et vise ainsi à l'occupation décentralisée du territoire et à la réduction des disparités régionales.

La Confédération donne un cadre stratégique de la NPR alors que les cantons fixent eux les objectifs spécifiques dans des programmes et en assure la mise en œuvre. Les acteurs régionaux portent ensuite les projets.

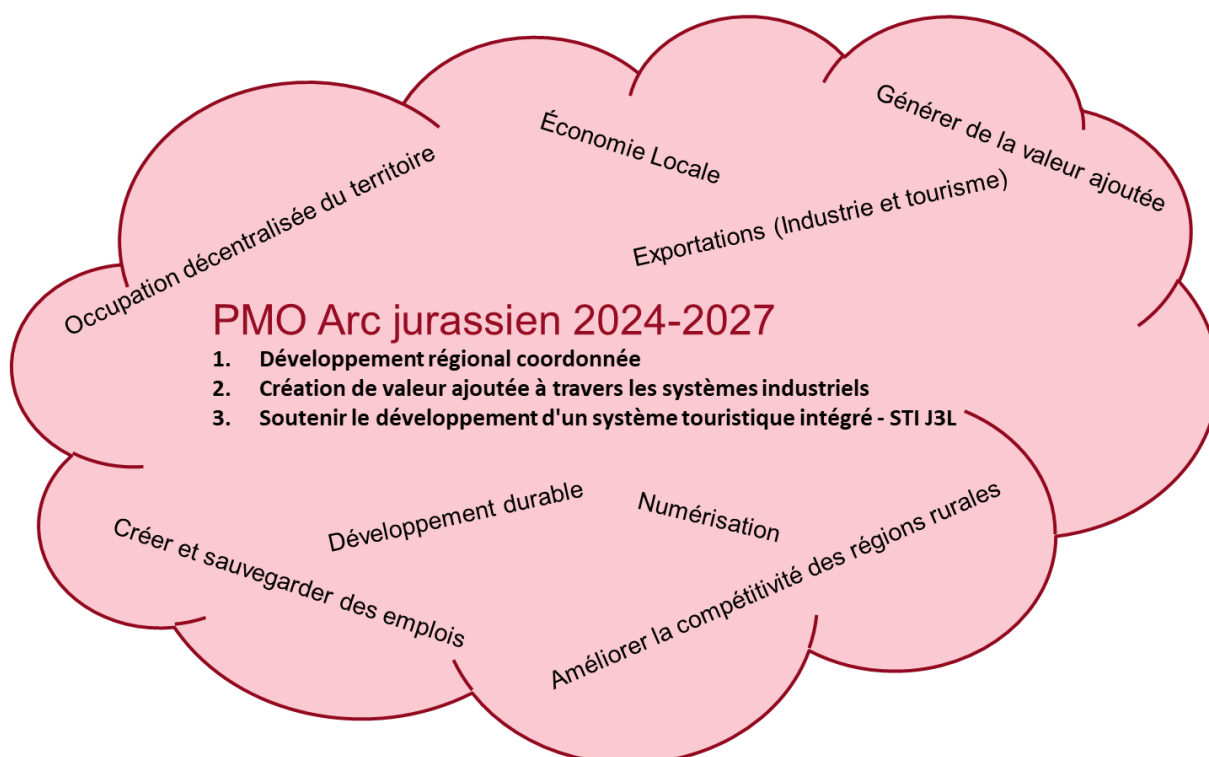
La NPR soutient dès lors depuis 2008 des projets innovants qui génèrent une plus-value et contribuent à renforcer la base d'exportation composée des secteurs industriels et touristiques. **Depuis le début de la période 2024-2031, il est possible de soutenir des projets qui génèrent des revenus régionaux grâce à l'économie dite locale et l'innovation sociale**. En effet, le critère fondamental de la NPR pour l'orientation vers l'exportation n'était plus suffisant. Les connaissances scientifiques ont montré que la création de valeur est également générée par le produit des ventes au sein même d'une région et la circulation des richesses que cela induit. Un projet d'économie locale peut désormais être soutenu par la NPR **pour autant qu'il contribue au développement économique régional et comporte une dimension interentreprises**.



Le PMO Arc jurassien 2024-2027 s'inscrit ainsi dans le prolongement des périodes précédentes avec le soutien des secteurs de l'industrie et du tourisme grâce aux objectifs 2 et 3 : « *Soutenir la création de valeur ajoutée à travers les systèmes industriels de l'Arc jurassien* » et « *Soutenir le développement d'un système touristique intégré* ».

Le PMO Arc jurassien 2024-2027, à travers l'objectif 1 « *Favoriser le développement régional coordonné de l'Arc jurassien* », entend à la fois appréhender l'ouverture de la NPR aux projets d'économie locale et à la fois concrétiser la Vision stratégique 2024. Ainsi, ce nouvel objectif promeut les initiatives locales conduites au sein des différents espaces fonctionnels qui sous-tendent l'Arc jurassien et qui représentent un terreau favorable au développement économique. Dans cette perspective, une meilleure coordination des acteurs régionaux et des initiatives locales est un levier d'action qu'il est important de renforcer.

L'objectif 1 est également une réponse concrète aux faiblesses décelées lors de la mise en œuvre du PMO Arc jurassien 2020-2023 concernant l'émergence de projets. Il s'agit de disposer de ressources complémentaires à la gestion pure du PMO Arc jurassien pour stimuler l'impulsion de projets sur l'espace fonctionnel de l'Arc jurassien.



Les associations régionales

Les associations régionales de l'Arc jurassien ont pour mission de favoriser la coopération au sein de leur espace fonctionnel. Elles se dotent de stratégies et mettent en œuvre des projets et des actions pour faire face aux enjeux de développement de leur territoire. Elles collaborent avec les acteurs institutionnels et économiques actifs dans cet espace. L'organisation et les missions des associations régionales diffèrent d'un canton à l'autre et d'une région à l'autre.

Le canton de Berne est composé de six régions qui sont-elles mêmes composées de plusieurs associations de communes. Pour la région des trois arrondissements administratifs de Bienne, du Seeland et du Jura bernois, deux régions ont élaboré des programmes de promotion régionale dans le cadre de la NPR. Il s'agit de **Jura bernois.Bienne (Jb.B)** et **seeland.biel/bienne**. Ces programmes d'encouragement permettent ainsi de coordonner les projets NPR et d'accompagner leur réalisation au sein des régions. Ces deux régions ont également des compétences en matière d'aménagement du territoire, d'énergie, d'environnement, de climat, de transport, de mobilité, d'agriculture, d'économie, de tourisme, de nature, de paysage, de société ou de collaborations intercommunales.

Le canton du Jura possède des **syndicats intercommunaux** au niveau des trois districts, à savoir Delémont, Porrentruy et les Franches-Montagnes. Le district de Moutier rejoindra le canton du Jura en 2026. Ces syndicats ont signé un plan directeur régional avec le canton du Jura pour s'unir autour d'une vision partagée, cohérente et rationnelle du développement et de l'organisation de leur territoire. Les plans régionaux sont articulés autour de cinq thématiques : gouvernance, urbanisation, tourisme, mobilité et nature & paysage. Dans ce cadre, les syndicats peuvent être amenés à porter des projets NPR mais ils n'ont pas de programme d'encouragement spécifique. Par ailleurs, **l'Association jurassienne des communes (AJC)** regroupe les 50 communes jurassiennes, son but est notamment de contribuer à favoriser et encourager la collaboration, la cohésion, la formation et l'échange d'informations entre les communes.

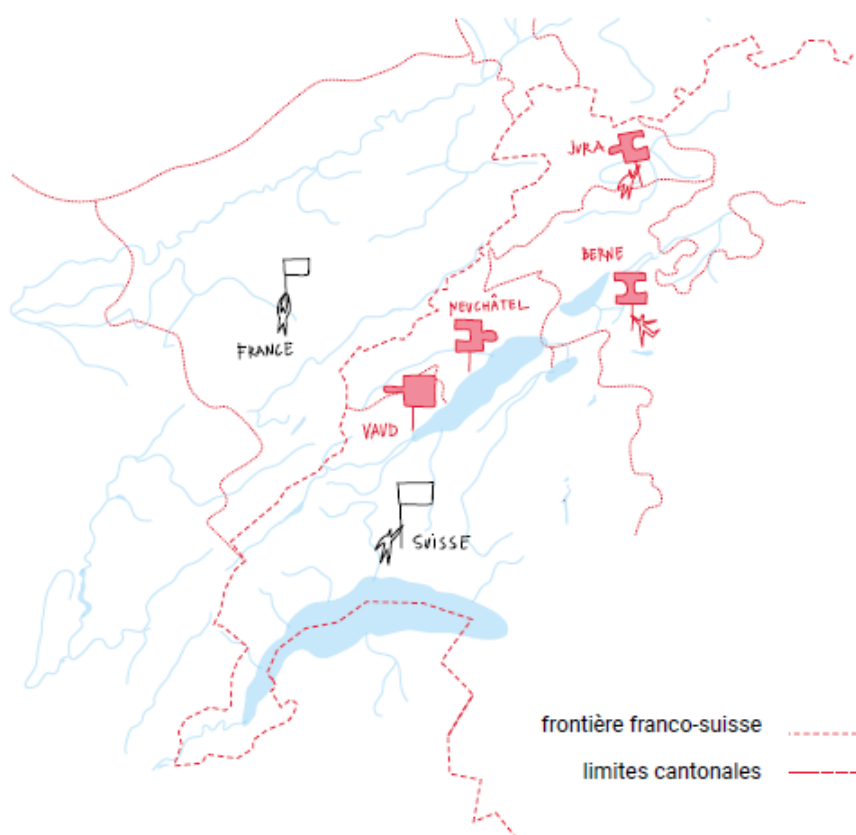
Le canton de Neuchâtel est divisé en quatre aires géographiques cohérentes et fonctionnelles : **Neuchâtel Littoral, Montagnes Neuchâteloises, Val-de-Ruz et Val-de-Travers**. **objectif:ne** est une association dont les membres sont les quatre associations de communes relatives aux quatre régions. Un accord de positionnement stratégique relie chaque région avec le Canton de Neuchâtel et objectif:ne. Cet accord définit les objectifs de développement territorial. Les régions ont été amenées par ce biais à définir leur positionnement spécifique (USP - Unique Selling Proposition) et leur contribution aux thématiques cantonales : Dynamisme culturel et touristique, Circulation des richesses, Attractivité résidentielle, Economie productive / industrie, Développement des compétences (formation), Relations extérieures. Dans ce cadre, objectif:ne et les associations ont la possibilité de porter des projets NPR mais les régions n'ont pas de programme d'encouragement spécifique.

Le canton de Vaud est composé de dix organismes de développement économique, dont deux couvrent le district du Jura-Nord vaudois : **l'Association pour le développement du Nord Vaudois (ADNV)** et **l'Association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux (ADAEV)**. Toutes les régions sont des intermédiaires dans la mise en œuvre de la NPR, en relayant les informations vers le tissu économique régional, en accompagnant les porteurs de projets d'importance régionale ou encore en préavisant les demandes de soutien auprès du service de l'économie du canton de Vaud. Les régions ont également d'autres compétences qui diffèrent beaucoup de l'une à l'autre. L'ADAEV a pour but l'étude et la promotion du développement harmonieux de La Vallée de Joux. L'ADNV a trois champs d'expertise : le développement des affaires des acteurs économiques, la promotion du tourisme ainsi que l'accompagnement des demandeurs d'emploi assignés à une mesure d'insertion professionnelle au sein d'une organisation à but non lucratif (sur l'ensemble du canton).

Concernant l’Arc jurassien, arcjurassien.ch et le RVAJ regroupent respectivement les cantons et une partie des communes de l’Arc jurassien. Ensemble, arcjurassien.ch et le RVAJ, en étroite collaboration avec le SECO, ont établi la *Vision Stratégique pour l’Arc jurassien 2040*.

arcjurassien.ch est une structure de coopération politique et de développement régional qui réunit les cantons de Berne, du Jura, de Neuchâtel et de Vaud. Elle assure notamment la mise en œuvre opérationnelle du PMO Arc jurassien. Dans ce cadre-là, elle peut également être amenée à monter puis à porter des projets structurants pour le territoire de l’Arc jurassien.

Le RVAJ regroupe quinze communes réparties sur l’ensemble de l’Arc jurassien. Il vise à faire de l’Arc jurassien une région économique et culturelle forte et unie, indépendamment des frontières politiques. L’association peut notamment réaliser des projets communs, particulièrement dans les domaines du tourisme, de l’énergie, des transports, de l’économie et de la culture. Elle favorise aussi les échanges d’expériences et d’études relatives à la gestion des villes.



2. Objectifs et champs d'action

L'Arc jurassien suisse présente un écosystème riche composé de nombreux acteurs actifs dans des projets de développement régional [cf. Annexe 1 : Inventaire non exhaustif des acteurs régionaux de l'Arc jurassien]. La coopération au sein de cet espace fonctionnel est freinée par la fragmentation institutionnelle, les associations régionales évoluant généralement dans un contexte cantonal et sur un territoire avec des thématiques bien définies. Ainsi la dynamique de collaboration et d'impulsion d'initiatives suprarégionales pour faire face aux défis globaux et locaux rencontrés par les territoires n'est pas optimale et présente un potentiel sous-exploité. Pour répondre à cette problématique, **ARC LAB entend favoriser l'émergence de projets suprarégionaux et la structuration de réseaux de partage à travers l'Arc jurassien par la mise en œuvre d'actions d'animation territoriale et de soutien aux expérimentations.**

Le projet se décline en 3 actions :

1. **Réseaux de partage** - Favoriser l'interconnaissance entre associations régionales, diffuser les bonnes pratiques et identifier les potentiels de développement;
2. **Chèques ARC « Expertise »** - Récolter et accompagner les opportunités de projets pour favoriser leur concrétisation ;
3. **Chèques ARC « Expérimentation »** - Soutenir financièrement des expérimentations suprarégionales innovantes.

Ces actions contribueront **aux objectifs et impacts du PMO Arc jurassien 2024-2027** suivants :

- Les échanges économiques dans l'Arc jurassien et la circulation de la richesse créée sont intensifiés. Les dépendances extérieures sont limitées et les circuits-courts favorisés ;
- L'identité de l'Arc jurassien est promue et l'attractivité en tant que lieu de vie, de travail et d'innovation est renforcée.

Ils contribueront également aux **impacts de la NPR** suivants :

- Maintien et création d'emplois dans la région
- Occupation décentralisée du territoire
- Augmentation de la compétitivité de la région
- Augmentation de la valeur ajoutée régionale
- Diminution des disparités régionales

La réalisation de ces objectifs offrira des enseignements dans le cadre de la mise en œuvre de la NPR. Suite à l'élargissement du champ d'action de la NPR à l'économie locale, des inconnues demeurent quant à sa mise en œuvre efficiente au niveau suprarégional et à celui de l'Arc jurassien. À ce titre, le caractère exploratoire et multidimensionnel du projet ARC LAB permettra de récolter des informations précieuses. Une évaluation fine déterminera les actions d'économie locale qui apportent la plus haute valeur ajoutée aux territoires. Les conclusions du projet permettront de mieux cibler les soutiens pouvant être apportés par la NPR sur le champ de l'économie locale.

1. Réseaux de partage - Favoriser l'interconnaissance entre acteurs régionaux, diffuser les bonnes pratiques et identifier les potentiels de développement	
<i>Éléments stratégiques</i>	Les initiatives locales conduites au sein des différents espaces fonctionnels qui sous-tendent l'Arc jurassien représentent un terreau favorable pour le développement régional. Dans cette perspective, il est nécessaire de renforcer les échanges entre les associations régionales.
<i>Ressources (Input)</i>	- Le comité de pilotage identifiera les orientations stratégiques et thématiques. - Un budget de CHF 10'000.- par année est prévu pour de l'événementiel. - Le Délégué ARC LAB sera en charge de la mise en œuvre opérationnelle (estimation de 0.4 EPT pour cette prestation).
<i>Groupe cible</i>	Le public-cible se compose prioritairement des associations régionales (ADAEV, ADNV, AJC, Jb.B, objectif :ne, RVAJ). Celles-ci prennent part activement aux démarches. Elles identifient et participent à l'implication des acteurs institutionnels et économiques.
<i>Prestations concrètes et produits développés (output)</i>	- Identification des thématiques d'intérêt prioritaire pour le développement de l'Arc jurassien. Cette identification se fera sur la base des 5 tendances régionales détaillées ci-après [cf. Chapitre 4.]. Sur 4 ans, à minima 2 rencontres thématiques pourront être traitées de manière approfondie. Le calendrier en prévoit un maximum de 4. Cette planification devra être évaluée de manière précise par le Comité de pilotage. - Compilation de ressources par thématique incluant des projets inspirants pouvant être répliqués ou étendus, des conseils et des bonnes pratiques et un annuaire de spécialistes (partenaires de projets déjà réalisés, experts). Il s'agira aussi d'ouvrir les perspectives en élargissant l'analyse à d'autres régions de Suisse et de l'étranger proposant des projets novateurs. - Organisation d'une rencontre annuelle pour se confronter à une thématique (découverte des ressources, échanges sur les intérêts et possibilités de projets régionaux) et assurer le suivi des démarches entreprises en lien avec les thématiques abordées précédemment. - Animation des réseaux de partage au fil de l'eau. Ces réseaux seront composés d'association régionales et d'acteurs économiques et institutionnels. Il s'agit 1) d'échanger entre acteurs en présentant et complétant les ressources par thématique. 2) de susciter l'intérêt des acteurs à effectuer des démarches similaires aux projets présentés. (L'apport de connaissances supplémentaires par des experts externes aux réseaux ou/et la structuration des réseaux peuvent être soutenu via les objectifs Chèque ARC « Expertise » et « Expérimentation »). - Diffusion des connaissances à travers les canaux classiques (site internet, réseaux sociaux, ...) et lors de webinaires par exemple. - Conduite de réflexions prospectives avec le comité de pilotage pour explorer d'autres enjeux thématiques sur des horizons temporels plus lointain, en phase avec la Vision 2040.
<i>Effets attendus sur les groupes cibles (outcome)</i>	Les associations régionales identifient et mettent en œuvre des solutions pratiques à l'échelle de leur région. Les associations régionales identifient des pistes de collaboration suprarégionale (lesquelles pourraient bénéficier de Chèques ARC).
<i>Éléments prioritaires et points d'attentions</i>	Les éléments prioritaires seront définis par le comité de pilotage, qui tiendra compte de leur adéquation aux critères NPR. La priorité sera donnée aux initiatives d'économie locale par rapport aux initiatives touristiques ou industriels.

2. Chèque ARC « Expertise » - Récolter et accompagner les opportunités de projets pour favoriser leur concrétisation	
<i>Éléments stratégiques</i>	La réalisation des opportunités de projets à l'échelle suprarégionale, identifiées sous l'objectif 1 notamment, bute généralement sur un manque de ressources humaines et/ou de compétences métier. Cet objectif vise à favoriser l'initiation de collaborations en vue de projets innovants.
<i>Ressources (Input)</i>	- 160 journées Expertise, soit 40 par année, dispensées par les associations régionales et les acteurs économiques et institutionnels directement, ou alors en qualité de mandants. - Le Délégué ARC LAB, lorsque nécessaire, peut dispenser des journées Expertise (Un maximum de 20 journées par année est inclus dans son temps de travail, lequel est estimé à 0.1 EPT pour cette prestation. Ces journées ne sont pas inclus dans les 160 journées Expertise mentionnées plus haut). - Le Délégué ARC LAB sera en charge de la coordination opérationnelle de cet objectif, d'administrer les demandes et de capitaliser sur les résultats (estimation de 0.2 EPT pour cette prestation).
<i>Groupe cible</i>	Le public-cible se compose prioritairement des associations régionales (RVAJ, ADAEV, ADNV, AJC, Jb.B, objectif:ne), lesquelles impliquent les acteurs institutionnels et économiques dans la collaboration. Ces derniers ont également la possibilité de faire appel eux-mêmes aux Chèques ARC « Expertise ».
<i>Prestations concrètes et produits développés (output)</i>	<u>Est soutenu au titre de « Expertise » :</u> - Partage d'expérience - enrichir voire orienter les travaux en cours par l'apport de conseils et de bonnes pratiques. Identification des points d'attention, diminution des freins et aide à la résolution de certaines problématiques. - Analyse dimension transverse – partager une analyse précise sur une dimension transverse, telle que : conseils juridiques, business model, positionnement stratégique, pérennisation, ... - Appui au montage et au suivi - aider les porteurs / les mandants à trouver d'autres ressources, telles que : 1) Identification de sources de financements – par exemple chèques ARC. 2) Identification de partenaires potentiels et mise en relation des porteurs / des mandants avec différents acteurs, y compris institutionnels ou économiques. 3) Suivi des travaux menés au regard du calendrier défini, profiter d'une posture « neutre » pour assurer une bonne dynamique entre partenaires <u>Conditions :</u> - Une journée d'expertise correspond à 8h de travail pour un coût forfaitaire de CHF 900.- (tarif horaire équivalent : 112.50.-/h). CHF 630.-, soit 70%, sont remboursés à la structure bénéficiaire. CHF 270.-, soit 30%, sont considérés comme de l'autofinancement pour démontrer l'investissement des bénéficiaires. - La sollicitation d'un Chèque ARC « Expertise » doit évaluer précisément le nombre de journées d'expertise nécessaire. Un maximum de 10 journées peut être sollicité par Chèque ARC « Expertise ». Un seul Chèque ARC « Expertise » peut être octroyé par projet. Un maximum de 20 journées d'expertise peut être sollicité si le Chèque ARC « Expertise » est couplé avec un Chèque ARC « Expérimentation ». - La durée maximale d'un Chèque ARC « Expertise » est de 6 mois, respectivement 18 mois lorsque couplé à un Chèque ARC « Expérimentation ». La fin de la mise en œuvre des Chèques ARC est fixée au plus tard au 30 juin 2029. - L'octroi d'un Chèque ARC « Expertise » est du ressort de comité de pilotage. - Toute demande doit être soumise à l'aide du formulaire type qui comprendra : présentation de l'opportunité de projet, budget et plan de financement,

	explication des besoins, apports escomptés des journées expertises, calendrier, cahier des charges, expérience et compétences de la personne proposée pour réaliser l'expertise, justification de la valeur-ajoutée d'un point de vue NPR et justification de la dimension suprarégionale. En cas d'acceptation, le formulaire type sera signé par le Délégué ARC LAB et aura valeur de convention. - Le paiement du Chèque ARC se fera après la prestation, sur présentation d'une déclaration sur l'honneur du nombre de journées expertises effectuées, d'une facture et d'un rapport de conclusion destiné au Délégué ARC LAB et au comité de pilotage. L'autofinancement de 30% ne doit pas être justifié.
<i>Effets attendus sur les groupes cibles (outcome)</i>	Les acteurs régionaux, institutionnels et économiques explorent de nouvelles pistes de collaboration, reconnaissent les opportunités de l'économie locale et identifient de nouveaux modèles.
<i>Éléments prioritaires et points d'attentions</i>	Les opportunités de projet ayant trait au tourisme ou à l'industrie seront réorienté vers les dispositifs existants, respectivement TalentsLAB et Platinn/Innosuisse. Possibilité de coupler Chèques ARC « Expertise » et Chèques ARC « Expérimentation ».

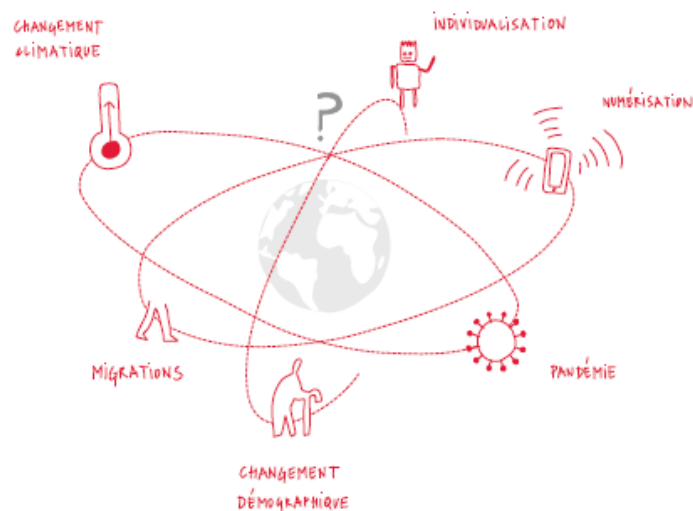
3. Chèque ARC « Expérimentation » - Soutenir financièrement des expérimentations suprarégionales innovantes	
<i>Éléments stratégiques</i>	La réalisation des opportunités de projets à l'échelle suprarégionale, entre autres identifiées sous les objectifs 1 et 2, bute également sur des coûts d'entrée importants. Cet objectif vise à répondre à cette problématique en offrant des soutiens financiers pour initier des expérimentations suprarégionales innovantes. Il s'agit d'une démarche préalable de réduction des risques en vue du déploiement ultérieur de projets ou d'initiatives plus ambitieux.
<i>Ressources (Input)</i>	- Une enveloppe de CHF 175'000.- de soutien financier NPR est à disposition pour des expérimentations suprarégionales innovantes (estimation de 6 expérimentations avec un soutien moyen d'environ 30'000.- chacune). - Le Délégué ARC LAB sera en charge de la coordination opérationnelle de cet objectif et de capitaliser les résultats (estimation de 0.1 EPT pour cet prestation).
<i>Groupe cible</i>	Le public-cible se compose prioritairement des associations régionales (RVAJ, ADAEV, ADNV, AJC, Jb.B, objectif :ne), lesquelles impliquent les acteurs institutionnels et économiques dans la collaboration. Ces derniers ont également la possibilité de faire appel eux-mêmes aux Chèques ARC « Expérimentation ».
<i>Prestations concrètes et produits développés (output)</i>	<u>Est soutenu au titre de « Expérimentation » :</u> - La réalisation d'études de faisabilité ou de dimensionnement ; - La mise en œuvre d'actions-pilotes pour développer des processus, des chaînes de valeurs, des modèles économiques ou des services et des produits ; - La structuration de réseaux entre acteurs régionaux par le développement de plateformes d'échanges et d'actions de mise en réseau. <u>Conditions :</u> - Le budget d'une expérimentation est de minimum CHF 10'000.- et de maximum CHF 100'000.-. L'autofinancement est de minimum 30%. Le soutien financier NPR d'un Chèque ARC « Expérimentation » est accordé à titre subsidiaire – en complément des participations financières des bénéficiaires – pour permettre la réalisation de l'expérimentation. Le montant maximum accordé s'élève à CHF 50'000.-. - La durée de mise en œuvre maximale d'un Chèque ARC « Expérimentation » est de 18 mois. La fin de la mise en œuvre des Chèque ARC est fixée au plus tard au 30 juin 2029. - Les frais de personnel, les frais de prestations externes, les frais d'équipements sont notamment éligibles. Les frais d'infrastructures sont soumis aux critères NPR. - Toute demande doit être soumise à l'aide du formulaire type qui comprendra : présentation de l'expérimentation innovante, budget et plan de financement, explication des besoins, apports escomptés des journées expertises cas échéant, calendrier, cahier des charges, expérience et compétences de la personne proposée pour réaliser l'expertise, justification de la valeur-ajoutée d'un point de vue NPR et justification de la dimension suprarégionale. L'octroi de l'aide fera l'objet d'une convention d'attribution entre le porteur de projet et arcjurassien.ch, agissant au titre d'ARC LAB. - Le comité de pilotage émet une recommandation. L'octroi d'un Chèque ARC « Expérimentation » est du ressort du comité technique du PMO Arc jurassien. - Le paiement du Chèque ARC se fera sur présentation d'un décompte des dépenses, d'une facture et d'un rapport de mise en œuvre et de conclusion destiné au Délégué ARC LAB.

<i>Effets attendus sur les groupes cibles (outcome)</i>	Les acteurs régionaux exploitent les opportunités économiques de l'économie locale et orientent les (nouveaux) modèles commerciaux, les offres, les produits, les processus de production et les services en conséquences. Les acteurs régionaux de différentes thématiques et régions réalisent davantage de projet en collaboration partenariale.
<i>Éléments prioritaires et points d'attentions</i>	La priorité sera donnée aux expérimentations d'économie locale par rapport aux expérimentations touristiques ou industriels. Lorsque pertinent, les expérimentations industrielles pourront être redirigées auprès d'Innosuisse. Possibilité de coupler Chèques ARC « Expérimentation » avec Chèques ARC « Expertise ».

4. Enjeux thématiques

Le diagnostic de la Vision stratégique Arc jurassien 2040 liste les tendances planétaires et leurs conséquences pour l'Arc jurassien :

- **Mondialisation** : L'approvisionnement de l'Arc jurassien suisse en biens et services stratégiques n'est plus forcément garanti en temps de crise à cause de la dépendance très élevée d'autres pays. Il serait donc judicieux de repenser certaines chaînes de valeur stratégiques pour les rendre plus résilientes, plus durables et de favoriser, là où cela est pertinent, le développement de circuits courts dans un esprit d'autonomie d'approvisionnement et de captation de la valeur ajoutée.
- **Numérisation** : La numérisation facilite le développement d'une économie mondialisée, non seulement dans le domaine des services mais aussi dans la production de biens matériels. Le développement du travail à distance représente tant une chance qu'un risque pour l'Arc jurassien suisse (rapatriement ou exportation d'emplois).
- **Individualisation** : L'individualisation se traduit par une segmentation accrue et même un morcellement de la société. L'individualisation distend les liens d'entraide, non seulement entre les personnes mais aussi la solidarité entre les régions du pays (péréquation financière et subventions par exemple).
- **Démographie** : Le vieillissement est un fait avéré dans les pays du nord. Il rend nécessaire le recours à de la main-d'œuvre externe, nécessaire entre autres pour faire fonctionner son économie, financer les retraites et compenser l'émigration (brain drain).



- **Migrations** : L'Arc jurassien suisse est soumis dans ce domaine à la politique de la Confédération qui peut lui apporter tant des avantages que des inconvénients.
- **Changement climatique** : La hausse des températures due au changement climatique que connaît la planète se traduit par une intensification des phénomènes météorologiques exceptionnels comme les ouragans et les pluies diluviennes.
- **Diminution de la biodiversité** : L'appauvrissement de la diversité génétique indispensable à notre survie est principalement dû aux activités humaines. L'Arc jurassien est concerné par la destruction de niches écologiques, l'interruption de chaînes alimentaires, la pollution.

- **Épuisement des ressources** : *L'humanité vit à crédit c'est-à-dire qu'elle consomme plus de ressources qu'elle ne peut se le permettre. À l'avenir il faudra diminuer notre utilisation de ressources non renouvelables. L'Arc jurassien suisse peut devenir une région pionnière dans ce domaine.*
- **Crises** : *La pandémie de la COVID-19 a rappelé brutalement que la Suisse n'est pas à l'abri des crises récurrentes que subit la planète. Les crises révèlent les faiblesses des territoires qui y sont confrontés ainsi que leurs forces*

ARC LAB repose sur une approche multithématique et exploratoire en vue de répondre aux enjeux locaux de l'Arc jurassien, qui présentent des similarités entre chaque région de par la structure économique générale de l'Arc jurassien. Le comité stratégique sera en charge de définir les intérêts, les priorités et les axes de travail à aborder dans le cadre du projet ARC LAB. Le présent dossier contient ci-après un état des lieux et des réflexions sur les 5 tendances régionales identifiées dans la Vision stratégique Arc jurassien 2040. **Cet état des lieux n'est pas exhaustif. Il servira de point de départ pour ensuite identifier, affiner et prioriser les initiatives à mettre en avant dans le cadre du projet ARC LAB.**

Les thématiques abordées et les projets mis en avant dans le cadre du projet ARC LAB devront répondre aux points suivants :

1. **Les thématiques abordées et les initiatives promues dans le cadre du projet ARC LAB répondent aux critères de la NPR en matière de valeur-ajoutée.** ARC LAB en tant que projet NPR doit contribuer aux développements des conditions cadres économiques pour les activités entrepreneuriales afin de réhausser durablement la capacité d'innovation, la création de valeur ajoutée et donc la compétitivité. Les projets d'économie locale contiennent souvent une composante sociale plus ou moins marquée, ce qui n'est pas problématique dans le cadre de la NPR tant que la composante économique prévaut. A ce titre, il est prévu de s'intéresser à la notion d'innovation sociale et de capitaliser sur les enseignements issus des démarches menées actuellement par le SECO et regionsuisse (Communauté du savoir, Café R, ...).
2. **Le projet ARC LAB traite en priorité de l'économie locale.** Cette thématique nouvelle dans le cadre de la NPR ne bénéficie pas encore d'un retour d'expérience suffisant. C'est pourquoi les expérimentations devront permettre de mieux cibler les facteurs de succès d'un projet d'économie locale. Ce point est crucial pour le territoire de l'Arc jurassien dont le développement économique ne dépend pas uniquement de sa capacité à exporter des biens et des services comme l'ont relevées les conclusions du projet PHR Économie présentielle.
3. **Le projet ARC LAB s'inscrit en complémentarité des écosystèmes industriels et touristiques** qui ont été développé au fil des années pour soutenir et promouvoir les projets à haute valeur-ajoutée. ARC LAB doit permettre de créer des synergies entre les différents secteurs dans le but, in fine, de favoriser l'économie locale. Il s'agira d'éviter toute forme de redondance puisqu'il existe déjà un soutien aux activités industrielles et touristiques depuis de nombreuses années dans le cadre de la NPR.

Changement climatique et développement durable	
Enjeux et objectifs	- Développer l'économie-circulaire par le partage, la réutilisation, la réparation et la rénovation. - Développer la transition énergétique (enjeu structurel) pour l'ensemble de l'économie de l'Arc jurassien qui est actuellement très dépendante de l'énergie importée. - Déployer des stratégies collaboratives, des plans directeurs régionaux, des plans de gestion des zones d'activités, des réaffectations de lieux ou friches industrielles. - Préserver et valoriser les espaces verts, le patrimoine naturel et forestier, le patrimoine naturel et les ressources locales. - ...
<i>Potentiels de développement & Opportunités de projets</i>	- Valoriser les ressources locales et les déchets, développer l'écoconception, développer les ressources renouvelables, développer les nouveaux modes de distribution, de production ou de traitement des matières premières (économie circulaire). - Accélérer la transition écologique, développer les filières de transition, les modèles 4 saisons dans le tourisme, la filière bois, la bio-économie, ... - Promouvoir les centres de compétence en up-cycling et en traitement des déchets. - Redéfinir les systèmes agro-écologiques dans un contexte de changement climatique. - Créer un réseau Arc jurassien de matériaux (location de matériel) / bibliothèque d'objets intercantonaux (pour les objets les plus rares). - Développer les boucles énergétiques locales. - Établir un cahier des charges pour l'ensemble de l'Arc jurassien pour prescrire une utilisation de ressources et matériaux locaux dans des domaines comme la construction et l'artisanat. - Promouvoir la formation sur la durabilité dans la perspective d'apporter les solutions techniques sur le terrain. - ...
<i>Éléments prioritaires et points d'attention</i>	ARC LAB ne concerne pas directement l'innovation et les développements technologiques en matière de développement durable. Ces projets font l'objet d'un soutien à travers les PMO cantonaux, Innosuisse ou encore l'Association Réseau Innovation Suisse Occidentale (ARI-SO). Il s'agit aussi d'inscrire les initiatives en complémentarité de plateformes existantes comme CleantechAlps.

Évolution sociétale – Économie du partage	
<i>Enjeux et objectifs</i>	- Développer les modèles coopératifs à l'échelle de l'Arc jurassien (agricoles, consommateurs, habitation, énergie, mobilité, industrie) et le milieu associatif afin d'augmenter la participation citoyenne et l'économie présente et résidentielle. - Décloisonner les secteurs d'activités par la mise en réseaux et la promotion de lieux multi-activités afin de réduire les chaînes de valeurs. - Intensifier les services de proximité et l'attractivité des centres. - Renforcer le sentiment d'appartenance locale et l'attractivité résidentielle, notamment à travers le marketing territorial. - ...
<i>Potentiels de développement & Opportunités de projets</i>	- Capter les richesses par l'encouragement d'entreprises coopératives (moins de risques, implication des habitants, permet de lever des fonds plus facilement que par l'emprunt, etc.). - Entreprendre un marketing territorial et valoriser les services locaux, (Vallée de Joux 360, Grand Chasseral, Neuchâtel un canton à vivre, Jeudi-oui (Neuchâtel), First Friday (Bienne), Jeudi bleu (La Chaux-de-Fonds), ...). - Promouvoir la domiciliation et l'attractivité de l'Arc jurassien en tant que lieu de vie afin d'attirer de la main d'œuvre (enjeu structure). - Développer des nouveaux modèles et des nouvelles stratégies foncières pour l'attractivité des centres et des services de proximités. - Valoriser les friches industrielles, repenser l'aménagement des zones d'activités et promouvoir la culture du bâti (Gouvernance, Fonctionnalité, Environnement, Économie, Diversité, Contexte, Esprit du lieu et Beauté). - Mise en place de lieux multiactivités dans les villages (Living Lab). - Promouvoir la vie associative et de la qualité de vie dans l'Arc jurassien, faire fructifier les initiatives citoyennes. - Développer les nouveaux moyens de commercialisation (Monnaie régionale et plateforme de vente, épicerie locale libre-service, ...). - ...
<i>Éléments prioritaires et points d'attentions</i>	ARC LAB doit identifier les projets apportant la plus haute-valeur ajoutée afin de répondre aux critères de la NPR. Peu de soutiens relatif à ces enjeux existent.

Économie - Innovation	
<i>Enjeux et objectifs</i>	- Encourager la collaboration interentreprises : les réseaux d'entreprises, les projets communautaires, la mutualisation des ressources, le développement open source... - Développer les affaires endogènes : mettre en valeur les offres et services du territoire, recenser les savoir-faire et les compétences. - Stimuler les nouveaux modes de travail et attirer de la main d'œuvre qualifiée. - Soutenir l'émergence et la (re-) localisation de filières porteuses. - ...
<i>Potentiels de développement & Opportunités de projets</i>	- Promouvoir les synergies et collaboration entre entreprises, les projets communautaires ou encore les réseaux d'entreprises. - Développer l'écologie industrielle (mobilité, recyclage, déchets, mode de production), par exemple avec un catalogue d'actions. - Soutenir les niches du nouveau luxe : lutherie, skis fait main, bateaux, ... - Créer des réseaux en faveur de l'économie locale (Vallée de Joux 360), de la formation et du recrutement (Centre d'Apprentissage de l'Arc Jurassien CAAJ), partager et échanger les compétences et ressources humaines, ... - Attirer et ancrer la main d'œuvre dans l'écosystème régionale, par exemple avec un incubateur d'idées (Challenge Microcité, Microtech booster, ...) - Promouvoir une culture d'entreprises et favoriser l'attachement local (offre de loisirs directement dans les entreprises). - Soutenir l'émergence et la (re-) localisation de filières porteuses entre artisanat et industrie (objet 2.2 du PMO Arc jurassien). - ...
<i>Éléments prioritaires et points d'attentions</i>	Le domaine de l'industrie est une priorité thématique dans le cadre de la NPR. Les actions devront être complémentaires aux projets soutenus dans les PMOs cantonaux et par les offres ARIS-SO (platinn et les plateformes sectorielles). ARC LAB priorisera en premier lieu l'innovation et les actions en faveur de l'économie locale, et non l'industrie exportatrice.

Économie du tourisme	
<i>Enjeux et objectifs</i>	- Valoriser le patrimoine naturel, culturel et industriel régional pour un tourisme de proximité. - Soutenir un système touristique intégré pour proposer des outils adaptés et développer les compétences et les offres touristiques. - Décloisonner les secteurs et proposer des loisirs à la population locale pour l'attrait économique-touristique. - Concilier les usages et adopter une gestion de la sur fréquentation en haute saison. -...
<i>Potentiels de développement & Opportunités de projets</i>	- Développer les infrastructures touristiques régionales (exp : enjeu à développer le secteur des MICE - <i>Meetings, Incentives, Conferencing, Exhibitions</i> - les prochaines années). - Intégrer les visites d'entreprises dans les offres touristiques. - Développer l'itinérance et les services y relatifs (exp : valorisation de l'offre sur Suissemobile, transport de bagages, place de camping, stockage et entretiens vélos, offre équestre, ...). Développer la mobilité douce et les synergies avec l'offre de transport régionale. - Développer des projets d'offres dans plusieurs lieux de l'Arc jurassien qui stimulent la circulation des publics (exp : Circuit-sercrets). - Encourager la transition écologique par la mise en place et l'ouverture d'un réseau de lieux de transmission (exp : Sentier des savoirs, Ferme pédagogique, ...) - Développer le secteur d'activités des MICE (<i>Meetings, Incentives, Conferences, Events</i>). - Valoriser les labélisations UNESCO et le patrimoine industriel. - Créer en réseau des acteurs culturels / délégués culturels. Mettre en réseau les événements culturels de l'Arc jurassien et les plateformes culturelles Créer un événement culturel décentralisé à travers l'Arc jurassien (exp : PALP festival en Valais). - Se doter de stratégie touristique régionale / communale (exp : St-Ursanne).- Promouvoir l'agritourisme, l'agriculture durable, les produits locaux, notamment les produits d'exceptions (Absinthe, Damassine, Truffes, Camille Bloch, Tête-de-Moine, ...).
<i>Éléments prioritaires et points d'attentions</i>	Le domaine du tourisme est une priorité thématique dans le cadre de la NPR. Le PMO Arc jurassien et les PMO cantonaux soutiennent de nombreuses initiatives liées au tourisme. ARC LAB priorisera en premier lieu les actions qui decloisonnent les secteurs d'activités et promeuvent le tourisme et l'économie locale à la fois.

Mobilité	
<i>Enjeux et objectifs</i>	- Diminuer l'impact du transport routier sur l'attractivité socio-économique des entreprises et des centres de l'Arc jurassien - Encourager une mobilité multimodale pour les besoins de l'industrie ainsi que à des fins de loisirs et de tourisme - Maintenir des services de mobilité ambitieux et promouvoir des projets novateurs - Définir des nouveaux modèles d'aménagement du territoire pour encourager une mobilité durable - ...
<i>Potentiels de développement & Opportunités de projets</i>	- Faire de la veille internationale et régionale pour identifier des nouveaux modèles novateurs - Développer des stratégies en terme de mobilité, (exp : transport des marchandises pour accroître l'attractivité des centres et l'économie locale, plans de mobilité interentreprises pour attirer une main d'œuvre qualifiée, ou encore valoriser le paysage à travers la mobilité) - Identifier les opportunités économiques découlant des projets routiers et ferroviaires actuels ou futurs qui devraient décroiser l'Arc jurassien (Transjurane, ArcExpress, ligne directe NE-CDF, contournements du Locle et de la CDF) - Expérimenter des nouveaux services de mobilités pour répondre à des besoins très spécifiques (exp : bus électrique en entreprise) - ...
<i>Éléments prioritaires et points d'attentions</i>	La mobilité est de la compétence de la Confédération et des cantons. Des politiques sectorielles ambitieuses existent. ARC LAB ne concerne pas les infrastructures ferroviaires ou routières. ARC LAB priorisera les champs avec des lacunes avérées pour le développement économique de l'Arc jurassien. Les actions pour répondre aux besoins économiques et sociétaux, tels que la mobilité de la main d'œuvre ou la multimodalité pour des services touristiques, seront particulièrement encouragés.

4. Partenariat et gouvernance

arcjurassien.ch est le porteur du projet et en assure la maîtrise d'ouvrage. L'association assume la responsabilité de l'orientation globale du projet et de la coordination des différentes parties prenantes.

Le projet repose sur une collaboration forte avec les associations régionales pour le pilotage stratégique du projet ARC LAB. Les associations régionales reflètent les différentes dynamiques territoriales de l'Arc jurassien et les besoins particuliers de chaque région. Elles assurent la complémentarité et la plus-value du projet ARC LAB avec les initiatives et projets locaux. Elles entretiennent un lien privilégié avec les acteurs régionaux et garantissent ainsi un relai sur le terrain.

Le Comité de pilotage est l'organe stratégique du projet ARC LAB. **Il opère les choix stratégiques et alimente les réflexions en vue de la mise en œuvre opérationnelle.** Il est composé :

- D'un-e représentante pour chacune des associations régionales suivantes : ADAEV, ADNV, AJC Objectif :ne, Jb.B, RVAJ, **arcjurassien.ch**.
- Du ou de la Délégué-e ARC LAB
- D'un-e représentant-e du PMO Arc jurassien

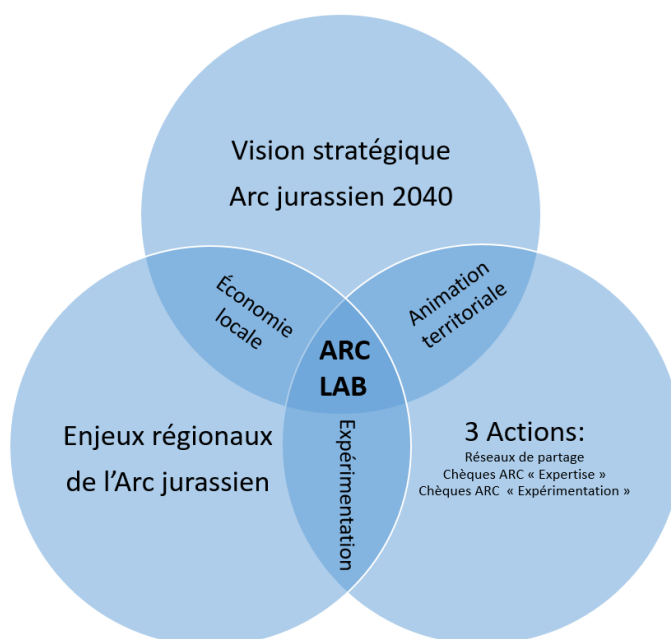
Pour faire vivre le partenariat et assurer la mise en œuvre opérationnelle du projet, un-e Délégué-e ARC LAB est engagé-e à un taux d'activité de 80% au sein de l'association **arcjurassien.ch**. Son cahier des charges correspond à la mise en œuvre des actions 1 à 3 [cf. Chapitre 3].

5. Calendrier

La mise en œuvre du projet est prévue **du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2029**, soit durant 48 mois. Les principaux jalons du projet sont déterminés ci-dessous. Le nombre de rencontres annuelles du réseau de partage devra être déterminé par le Comité de pilotage. Il est estimé que le lancement des Chèques ARC pourra être effectif avant le second trimestre 2026. Un événement au cours du premier trimestre 2026 est envisagé pour expliquer le dispositif Chèque ARC aux acteurs territoriaux. La forme de webinaire semble adaptée.

	2026				2027				2028				2029			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
1. Réseau de partage - Rencontres annuelles				Ren -contre 1				Ren -contre 2				Ren -contre 3				Ren -contre 4
2. Chèque Arc « Expertise »	Lancement		Attribution au fil de l'eau jusqu'au 31 mars 2029												Clôture des Chèques ARC	
3. Chèque Arc « Expérimentation »																
Gouvernance – Demandes d'acomptes et rapport final				Dem. 1				Dem. 2				Dem. 3				Rapport final et solde
Gouvernance – Comité de pilotage	Séance kick-off	Copil visio	Copil présent.	Copil visio	Copil présent.	Copil visio	Copil présent.	Copil visio	Copil présent + Cotech	Copil visio	Copil présent.	Copil visio	Copil présent.	Copil visio	Copil visio	Copil présent + Cotech
Gouvernance – Bilan intermédiaire et final									Bilan intermédiaire							Bilan final
Gouvernance – Phases budgétaires	Première phase								Deuxième phase							

6. Conclusion



ARC LAB permet de concrétiser la **Vision stratégique Arc jurassien 2040**. Le projet traite des **enjeux régionaux de l'Arc jurassien** avec une focale mise sur l'économie locale appréhendée de manière multithématique (Changement climatique – Développement durable ; Évolution sociétale – Économie du partage ; Économie – Innovation ; Économie du tourisme ; Mobilité).

Pour concrétiser l'objectif 1 du PMO Arc jurassien 2024-2027, arcjurassien.ch, en concertation avec les acteurs régionaux, a défini **3 actions à mettre en œuvre dans le projet ARC LAB (1. Réseaux de partage, 2. Chèques ARC « Expertise » et 3. Chèques ARC « Expérimentation »)**.

L'évolution de la NPR permet désormais de soutenir des démarches d'**économie locale**. Par le biais d'un réseau de partage et d'expérimentation, ARC LAB s'empare de cette opportunité pour favoriser la transition économique, écologique et sociale de l'Arc jurassien. Le traitement de cette nouvelle thématique nécessite d'être abordé de **manière expérimentale** afin d'identifier et de définir les facteurs de succès du déploiement de projets suprarégionaux à travers l'Arc jurassien.

Finalement, ARC LAB **anime le territoire** afin que l'Arc jurassien puisse tirer parti de ses spécificités locales tout en assumant son hétérogénéité, conformément à la Vision stratégique 2040.

À terme, les actions du projet ARC LAB contribueront aux impacts du PMO Arc jurassien 2024-2027, à savoir :

- Les échanges économiques dans l'Arc jurassien et la circulation de la richesse créée sont intensifiés. Les dépendances extérieures sont limitées et les circuits-courts favorisés ;
- L'identité de l'Arc jurassien est promue et l'attractivité en tant que lieu de vie, de travail et d'innovation est renforcée.

Annexe 1 : Inventaire des acteurs régionaux de l'Arc jurassien (liste non exhaustive)

Inventaire des acteurs régionaux de l'Arc jurassien							
	BE	JU	NE	VD	AJ	CH	FR - CH
Développement régional / territorial	- Jura bernois.Bienne (Jb.B) - seeland.biel/bienne	- Association Jurassienne des Communes (ajc-ju) - Syndicat intercommunal du district de Porrentruy (SIDP) - Syndicat d'initatives des Franches-Montagnes - Association des Maires du District de Delémont (AMDD)	- objectif.ne (régions Neuchâtel littoral, Montagnes neuchâtelaises, Val-de-Ruz, Val-de-Travers) - Association de développement La Vue-des-Alpes - Tête de Ran (ADVAT)	- Association pour le développement du Nord-vaudois (ADNV) - Association de Développement des Activités Economiques de la Vallée de Joux (ADAEV) - Région de Nyon - Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM)	- arcjurassien.ch - Réseau des Villes de l'Arc Jurassien (RVAJ)	- regiosuisse	- arcjurassien.org - Forum Transfrontalier Arc jurassien
Tourisme	- Grand Chasseral Tourisme - Tourisme Bienne Seeland - TalentsLAB (Jura bernois Tourisme)	- Jura tourisme - TalentsLAB (Jura Tourisme)	- Tourisme neuchâtelois - TalentsLAB (Tourisme neuchâtelois) - Goût & Région / Destination Val-de-Travers	- ADNV (Offices du tourisme / Yverdon-les-Bains Région) - ADNV (coaching / TalentsLAB)	- Jura & Trois-Lacs	- Fédération suisse du tourisme - Suisse Tourisme	
Industrie / Economie / Innovation	- Chambre d'économie publique Grand Chasseral (CEP) - Parc Technologique St-Imier - i-moutier - Switzeralnd Innovation Park Biel/Bienne - Swiss Energypark	- Créapole - Switzerland Innovation Park Basel Area Courroux - Chambre de commerce et d'industrie du Jura (CCIJ)	- Centre Suisse d'Electronique et de Microtechnique (CSEM) - Microcity - Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI) - Association Industrielle et Patronale (AIP)	- Innovaud - Y-PARC Swiss Technopole - Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCi) - Technopôle de Sainte-Croix - Agropole de Molondin	- Fondation Arc Jurassien Industrie (FAJI) - Association de Recherche Communautaire des moyens de productions Microtechniques (ARCM) - Fédération des Entreprises Romandes de l'Arc jurassien (FER-Arcju) - Centre dentrotechnique (Cedotec) - Office romand de Lignum	- Switzerland Global Entreprise - Association Réseau Innovation Suisse Occidentale (ARI-SO) - platinn + plateformes thématiques - Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP)	- Réseau des Fablabs et structures d'innovation de l'Arc jurassien Franco-Suisse (Jurassic Labs) - Arc Horloger
Formation	- Université de Berne (UNIBE) - Berner Fachhochschule (BFH) - Centre interrégional de perfectionnement (CIP) - Fondation rurale interjurassienne (FRIJ)	- Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF) - FRIJ	- Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), site de Neuchâtel - Université de Neuchâtel (UNINE) - Centre de formation professionnel neuchâtelois (CPNE)	- Haute École d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD) - EPFL - Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV)	- Haute-Ecole ARC (HE-Arc) - Haute-Ecole Pédagogique (HEP) BEJUNE - Fondation Suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM)		- Communauté du savoir (CDS)
Économie rurale / Produit du terroir / Agriculture / Agritourisme	- Chambre d'Agriculture du Jura bernois - FRIJ	- AgriJura - Fondation rurale interjurassienne (FRIJ)	- Neuchâtel Vins et Terroir - Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (cnav) - Goût & Région / Destination Val-de-Travers	- Terre vaudoise - Prométerre	- regio.garantie Romandie	- Agridea - Centre de conseil indépendant pour l'agriculture et l'agroalimentaire en Suisse - Association Suisse des Produits Régionaux (label regio.garantie)	
Développement durable	- Parc naturel régional Chasseral - Parc du Doubs	- Parc du Doubs - Fondation O2	- Parc naturel régional Chasseral - Parc du Doubs - Ecoparc	- Parc naturel régional du Jura vaudois	- Fondation Arc jurassien déchets - Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC) - Centre d'excellence et de compétence pour le développement de systèmes agroécologiques durables dans l'Arc jurassien (FRIJ et UNINE)	- Les Parcs suisses - Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) - Aide suisse à la montagne	- Covoiturage Arc Jurassien
Culture	- Forum culture	- Forum culture			- Culturoscope	- Pro Helvetia - Cultura - Association des Musées Suisses - ... (il y en beaucoup)	
Santé / Société	- Hôpital du Jura bernois SA	- Fondation O2	- Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNE)	- Pro Junior Vaud (incl. Nord-vaudois)	- Pro Senectute - Pro Junior Arc jurassien - Le Réseau de l'Arc (soins intégrés)	- Pro Infirmis	